



DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

N° 2025-006
7-1

Nombre de Membres
en exercice : 11
présents : 9
votants : 11

L'an deux mille vingt-cinq, le mercredi vingt-six février à vingt heures trente minutes,

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune des LUCS-SUR-BOULOGNE, dûment convoqué le mercredi dix-neuf février 2025, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Roger GABORIEAU.

PRÉSENTS : M. Roger GABORIEAU, Mmes Laura BABU, Martine GRATTON, Sophie IDIER, Annie JOYAU, Dominique PASQUIER, Marie RABILLER et MM. Dominique LOISY, Dominique PERRAUDEAU.

ABSENTS EXCUSÉS : Mmes Alexandra SIRET (pouvoir donné à Sophie IDIER), Jeanine FOURNIER (pouvoir donné à Roger GABORIEAU),

ASSISTENT : M. Philippe BOUDEAU (Directeur), Dominique CHUPIN (Médecin Coordonnateur).

OBJET : Budget Primitif 2025 (CCAS – M.57)

Monsieur le Président présente aux membres du Conseil d'Administration le budget prévisionnel de l'année 2025 afin de le transmettre aux autorités compétentes.

	Section de fonctionnement	Section d'investissements
Recettes	159 000,00 €	12 700,00 €
Dépenses	159 000,00 €	12 700,00 €

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, accepte les propositions budgétaires et autorise leurs transmissions.

Le Président,
Roger GABORIEAU